

Arlette Farge, prés. — *Affaires de sang*. Paris : Éditions Imago, 1988, 156 p.

Jean Delumeau, prés. — *Injures et blasphèmes*. Paris : Éditions Imago, 1989, 159 p.

Alain Corbin, prés. — *Violences sexuelles*. Paris : Éditions Imago, 1989, 165 p.

Âmes sensibles, prière de s'abstenir... Lire d'une seule traite toutes ces « déviances » qui s'additionnent provoque un certain vertige et sûrement une remise en question d'un quelconque âge d'or dans l'histoire sociale de l'humanité. Les trois premiers volumes de la collection « Mentalités — Histoire des cultures et des sociétés », dirigée par Robert Muchembled, se proposent de faire entrer sur la scène scientifique l'histoire des mentalités. Et pour ce faire, on transporte le lecteur de l'abattoir au confessionnal, des tribunaux de l'Inquisition aux bas-fonds de Londres de Jack l'Éventreur comme autant de lieux et d'époques imprégnés de comportements révélateurs des facettes multiples de l'aventure humaine. Cette diversité de sujets et d'objets d'étude me ramène directement à un séminaire de maîtrise en histoire sociale où il nous fut demandé de discuter savamment sur la nature de l'histoire sociale et les dangers d'éclatement qui la menaçait de toutes parts. Au bout de vingt pages (c'était la limite autorisée), je concluais élégamment que si danger il y avait (je n'y croyais pas vraiment), il fallait néanmoins en courir le risque, car aucun aspect de l'épopée humaine n'est non significatif. J'avoue que la lecture de certains textes, ou plutôt l'utilisation de certaines méthodologies, ravive de plus belle la pertinence de l'interrogation originelle.

Les recueils de textes groupés autour de vastes thématiques visent autant à susciter la réflexion « sur les objets, sur les techniques d'enquête ainsi que sur l'histoire et ses fonctions » (*Affaires de sang*, 11) qu'à approfondir notre connaissance d'un sujet, en l'occurrence dans ces numéros parus, le sang, les violences sexuelles et verbales. En ce sens, les trois premiers livres de la collection atteignent bien l'objectif quoique de façon inégale. La lecture des textes de présentation en début de volume s'avère une démarche essentielle pour tout lecteur intéressé. C'est parfois le seul moyen d'arriver à replacer dans leur contexte des articles qui autrement n'arrivent pas toujours à situer le lecteur non spécialiste des périodes traitées. Le va-et-vient entre l'imaginaire et le contexte social exige des auteurs beaucoup d'habileté dans la présentation des sujets et, de la part du lecteur, une culture historique à toute épreuve. Dans l'ensemble, ces textes illustrent bien l'évolution d'un champ de recherche qui tente d'approcher des réalités multiples à travers des lunettes parfois provocatrices et souvent démystificatrices.

Autour du sang, « lieu commun de la vie, de l'histoire et de l'imaginaire » (13), des interrogations posées par sept auteurs différents. Certains articles traitent directement du sang et de ses représentations dans l'imaginaire, le sang des saignées (J. Léonard), des recettes de médecine populaire (F. Loux) et des abattoirs (N. Vialles). D'autres l'utilisent comme prétexte pour étudier l'évolution de la répression de la criminalité — homicides et duels — du XIV^e au XVIII^e siècle (M.S. Dupont-Bouchat, X. Rousseaux), la violence des femmes au XVIII^e siècle (A. Farge) ou la violence révolutionnaire (Jean Clément Martin).

Perçu comme le « véhicule de l'âme » au XIII^e siècle (M.Ch. Pouchelle) et identifié à la source de la vie, le sang versé par voie de violence criminelle fera l'objet d'un contrôle accru par la monarchie belge entre le XIV^e et le XVIII^e siècle. L'enquête menée par M.S. Dupont-Bouchat et X. Rousseaux à partir des sources judiciaires de l'Ancien Régime confronte les discours de la coutume et de la loi aux pratiques

quotidiennes de différentes juridictions. Les auteurs tentent de retracer, à travers le regard de la justice, l'image de l'agresseur et la place de la victime. Ils reconnaissent en bout de ligne que les limites de la source rendent difficile une appréhension des comportements et mentalités à partir de ce type de documents. Cette question s'adresse de fait à toute tentative d'appliquer au passé les méthodes de l'anthropologue... sans terrain. Peut-être faut-il se résigner à ce que certaines questions restent à jamais sans réponse ! Par contre, la violence féminine, « amplifiée par la mémoire masculine » (*Affaires de sang*, 96), s'inscrit, sous la plume de A. Farge, dans un rapport particulier entre le jeu social et politique. L'innovation apportée par le regard féministe sur la violence des femmes dans l'histoire est, sans contredit, de dégager enfin le comportement violent des femmes de l'explication par trop insistante d'une origine uniquement symbolique découlant de leur sempiternelle « nature ». L'article de J. Léonard constitue une étude de l'utilisation de la saignée et son éventuelle disparition du champ de la pratique médicale sur une période de 300 ans. L'intérêt du texte repose surtout sur la longue durée, qui permet de saisir plus facilement la persistance de coutumes bien ancrées dans des pratiques lentement bouleversées par les progrès tâtonnants de la médecine-science. Par ce qu'il nous révèle des méthodes empiriques, cet article atteint un deuxième niveau d'intérêt.

Les violences verbales — *Injures et blasphèmes*, termes à ne pas confondre — forment le fil conducteur du deuxième numéro de la série. Du Moyen Âge à la Savoie du XX^e siècle, en passant par le Québec du XIX^e, pourchassés par huit auteurs différents, sortent de l'ombre insultes et gros mots, infamies et sacres populaires. Comme plusieurs de ces analyses reposent sur l'examen quantitatif d'archives judiciaires (P. Burke, F. Hildesheimer) ou sur l'étude de règlements ou d'interdits (E. Belmas, A. Cabantous), on en apprend parfois davantage sur l'intolérance des autorités que sur l'importance véritable du fléau engendré par ces comportements. Comment, par exemple, interpréter les 89 procès pour infamie qui aboutissent devant la cour de Rome entre 1565-1616 (*Injures et blasphèmes*, 50) si on ne connaît pas la proportion relative des insultes qui se rendent au procès ? Est-ce beaucoup ou peu ? Et, surtout, en quoi est-ce significatif ?

Ces difficultés méthodologiques sont encore présentes dans le texte de F. Hildesheimer (*Injures et blasphèmes*, 70-71) où les graphiques représentant les affaires de blasphème portées en appel devant la cour de Paris entre 1701 et 1780 sont moins utiles pour comprendre le phénomène du blasphème que le contexte même de l'accusation (*ibid.*, 79). C'est dans celui-ci que le blasphème prend sa vraie valeur sociale. Et c'est ce que fait A. Cabantous (*ibid.*, 83-95) en étudiant le blasphème en milieu maritime à partir d'auteurs ecclésiastiques. Son corpus n'est pas volumineux, mais combien révélateur parce que remis en contexte. Il en est de même de l'article de R. Hardy sur le juron religieux au Québec (*ibid.*, 99-122). « Révolte verbale » de Québécois à qui le clergé impose des contraintes sociales et religieuses rigides, le sacre ou juron est pourchassé par la justice dans la première moitié du XIX^e siècle. Transgression libératrice au moment où s'impose le pouvoir clérical, après 1840, l'habitude se généralise au XX^e siècle dans les chantiers et les usines puis parmi les intellectuels (fils de gars de chantier et d'ouvriers ou politiciens en quête d'une image). La nouveauté de l'étude de Hardy est d'ajouter aux hypothèses déjà avancées par d'autres auteurs un détour par la preuve, soit le recours aux archives judiciaires pour identifier la forme des jurons, leur prolifération dans le temps et l'apparition des nouveaux blasphèmes. Les nuances de l'analyse, en ce qui concerne la signification des statistiques municipales face à la répression, réconcilie le lecteur avec l'utilité des

chiffres en histoire. À la question de savoir si le sacré nouveau pénètre les régions neuves au même rythme que les vieilles régions, on peut se demander si les instances du clergé en sont aussi responsables que les migrations de populations déjà habituées au langage « vert ».

Au saccage des mots succède, dans la collection, le saccage des corps (*Violences sexuelles*). Punition d'innocents affronts au désir irréprensible, dans le cas des attentats à la pudeur et des viols, ou châtement infligé à des comportements jugés répréhensibles, dans le cas des vérolés et des sodomites, le saccage des corps prend des formes cruelles, plus intolérables les unes que les autres. Et il traverse les siècles comme l'espèce humaine. Deux textes abordent la question du viol et des attentats à la pudeur dans la France du Moyen Âge (J.P. Leguay) et de la fin du XIX^e siècle (A.M. Sohn). Déjà, au Moyen Âge, la ville n'est pas un endroit sûr pour les femmes. Margot Simmonet (que l'auteur suppose « jolie » sans le savoir, autrement ça n'aurait pas de sens ? 19) l'apprendra à ses dépens et son père « fera bon marché de l'honneur de sa fille » (27), sans que l'on puisse vraiment bien comprendre dans quel contexte précis ce fait divers s'inscrit. Car si la structure sociale de la petite ville de Rennes nous est décrite en détail, l'auteur évite la question, pourtant centrale, du « délicat problème de la condition féminine au Moyen Âge » (30). Un rapport d'autorité y est bien circonscrit — celui des bourgeois qui s'ennuient sur une fille d'artisan mineure (et jolie ?) — l'autre, celui du mépris du corps de la femme, reste totalement ignoré. Le texte d'A.M. Sohn (71-102) est beaucoup plus convaincant à cet égard, malgré une avalanche de chiffres difficiles à relativiser en fonction d'une période (1870-1939) dont on n'explique jamais la pertinence. Ce qu'elle révèle de l'exploitation sexuelle des fillettes — le plus souvent par des proches — n'est pas tellement différent de la situation actuelle si ce n'est dans le secret l'entourant.

Tout comme la situation présente des sidatiques n'est pas meilleure que celles des vénériens de l'Ancien Régime (Claude Quézel, 35-49). Prix à payer pour un comportement « débauché », le mal vénérien condamne les coupables-victimes à l'ostracisme et au refus de soins, davantage la femme contaminante que l'homme d'ailleurs (44). Les châtements infligés aux sodomites par l'Inquisition (R. Carrasco, 53-68) connaissent dans le temps des périodes de persécution systématique souvent reliés à la chasse des Morisques. Et les victimes révélées par les tribunaux, civils et religieux, se retrouvent également dans ces couches juvéniles défavorisées, cible d'une « large majorité d'hommes mûrs, mariés presque toujours » (61). Là encore, paysage familier d'un XX^e siècle qui n'aura donc pas tout inventé. Ce que l'auteur souligne d'intéressant, par contre, c'est comment l'Inquisition, tribunal religieux, joue dans l'Espagne de la Renaissance le rôle attribué au gouvernement de Florence au Quattrocento dans la réforme des mœurs. Jeu avec la mort, dominé par la violence, l'image qui ressort des procès intentés aux sodomites ramène le lecteur à la permanence d'une violence dont seules les modalités changent selon les codes sociaux.

« L'image de Jack l'Éventreur (J. Walkowitz, 135-160) est bien loin de nous renseigner complètement sur la culture et sur la nature masculines » (160). On s'attendrait pourtant à une toute autre conclusion de la remise en contexte de la « légende » du meurtrier londonien de l'Angleterre de la fin XIX^e siècle. L'auteure conclut ainsi une étude qui tente de recréer les conditions socioéconomiques particulières ayant contribué à exacerber l'antagonisme entre les sexes et d'où origine la violence masculine du type de l'Éventreur. Elle s'en prend surtout « à nos cauchemars culturels et aux fantasmes des médias », reconstruction d'un monde

polarisé entre la violence masculine et la victimisation des femmes. Selon Walkowitz, les experts des médias de l'époque auraient ainsi étouffé les voix discordantes des féministes, des libertaires et des classes populaires elles-mêmes, accentuant l'enfer du East End et masquant les profonds clivages sexuels de la société victorienne. Le « mythe » de la victime, quant à lui, incarné par Mary Rogers, assassinée à New York au milieu du XIX^e siècle, est repris par E.A. Poe dans une nouvelle policière (1841). Plus qu'une victime, Mary Rogers apparaît comme un danger personnifié, celui de la sexualité féminine libérée et menant à la mort (Amy Gilman Srebnick, 129). Ces deux études se rejoignent dans leur description des féminités dangereuses des classes populaires du XIX^e siècle. Sexe et horreur confondus.

Dans l'ensemble, ces études ponctuelles interrogent le passé à la lueur des grandes questions actuelles en révélant des bribes jusque-là laissées dans l'ombre. On peut néanmoins souligner comment l'utilisation des données quantifiables ne libère pas les auteurs et auteures de la nécessité de préciser le contexte social précis. Elle le complète et l'éclaire, mais ne le remplace jamais.

Odette Vincent-Domey

Institut québécois de recherche sur la culture

Shera Berger Gluck et Daphne Patai, éd. — *Women's Words: The Feminist Practice of Oral History*. London et New York : Routledge, 1991, 234 p.

Depuis les années 1970, le recours à l'histoire orale s'est accru dans le milieu des spécialistes — souvent pour suppléer à l'absence totale de documents écrits, mais aussi et surtout pour constituer un complément à l'histoire événementielle classique. Cette méthode a permis de découvrir les voix de celles qui avaient été oubliées.

L'histoire des femmes prenant de l'ampleur, un nombre important de chercheuses veulent avoir recours à la l'histoire orale afin de mieux documenter le passé féminin. Toutefois, selon les auteures de *Women's Words: The Feminist Practice of Oral History*, l'histoire orale traditionnelle ne sert pas les intérêts des femmes, car trop souvent, elle a tendance à sélectionner les témoignages qui doivent être gardés pour constituer la documentation. Les féministes pensent que toutes les voix peuvent et doivent être enregistrées et utilisées. Elles partent du principe qu'il est possible de faire une histoire orale moins sélective, donc plus démocratique.

Les féministes ne veulent pas simplifier la discipline, mais l'humaniser. Elles insistent sur le fait que cette science reste complexe et se doit d'être raffinée — mais raffinement ne veut pas dire contrôle. Selon Gluck et Patai, l'engagement dans des débats académiques pour définir la « méthode » entraîne une perte de temps précieux dans l'élaboration du processus nécessaire à l'expression et à la représentativité des femmes. Ce perfectionnement doit s'opérer sur le terrain, car il existe un besoin urgent d'écouter et de comprendre. Il faut se rappeler que le sujet reste une personne avec un cœur et une mémoire. Il n'existe pas de méthode appropriée que tout le monde doit copier sous prétexte qu'elle est la meilleure, mais des méthodes, des modèles différents qui s'accordent aux exigences du moment. L'histoire orale féministe doit être avant tout interdisciplinaire.